

Test basé sur les normes

Français langue première
40S : Langue et communication
12^e année

Communication orale – L'écoute

Le don de soi :



pas si facile, pas si difficile

Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue première 40S : langue et communication,
12^e année [ressource électronique]. Clé de correction : communication orale –
l'écoute — Janvier 2019

ISBN : 978-0-7711-7897-9 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
 2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2019, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de
l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Bureau d'Enfants en santé Manitoba et Division de l'éducation de la maternelle
à la 12^e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la
Loi sur le droit d'auteur. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions,
prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba.

La reproduction du présent document à des fins éducationnelles non commerciales est
autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Les sites Web mentionnés dans le présent document pourraient faire l'objet de changement
sans préavis.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés du présent document du Centre de
ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires
du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7896-2 (version imprimée)

**Les opinions et les idées exprimées dans le présent cahier peuvent représenter
le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du
gouvernement du Manitoba.**

**Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes
désignent les femmes et les hommes.**

Table des matières

Introduction.....	1
Modalités de correction	3
Compilation des notes.....	3
Avant la correction	3
Pendant la correction	3
Cas particuliers relevés durant la correction	3
Résultats d'apprentissage	4
Tâches et pistes à suivre	5

Introduction

Du 14 au 16 janvier 2019, les élèves de la 12^e année du programme scolaire français ont passé le *Test basé sur les normes de Français langue première, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Communication orale – L’écoute,
- la Lecture,
- l’Écriture.

Le présent document traite de la Communication orale – L’écoute. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d’apprentissage évalués,
- les tâches de Communication orale – L’écoute et les pistes à suivre.

Vous trouverez aux pages 3 et 4 les modalités de correction. L’application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d’apprentissage, du document audiovisuel, de la *Grille d’évaluation qualitative*, des tâches, de la répartition des points, des remarques, des pistes à suivre ainsi que des modèles de réponses d’élèves.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d’apprentissage évalués en Communication orale – L’écoute. Ce tableau reprend les informations présentées dans la trousse d’information *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*¹.

Le document audiovisuel ainsi que les tâches de compréhension correspondent au résultat d’apprentissage général et aux résultats d’apprentissage spécifiques de la 12^e année retenus pour le test.

Dans la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d’une réponse possible. Quoique la plupart des pistes soient offertes, il est impossible de prévoir toutes les réponses. Ainsi, la personne correctrice est parfois appelée à porter un jugement professionnel par rapport à la qualité de la réponse de l’élève.

À partir de la page 5, vous trouverez la répartition des points et les pistes à suivre pour chacune des tâches de Communication orale – L’écoute.

1. MANITOBA. MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. *Français langue première, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO3-A-1 se lit ainsi :

- Le **CO3** fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses **besoins d'information**.
- Le **A** fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources.
- Le **I** fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations, les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication.

Modalités de correction

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Communication orale – L'écoute et Lecture) comptent pour 50 % de la note du test. Pour ces deux domaines, l'élève obtiendra une note sur 18 points (valeur totale en compréhension). Afin de transposer cette note sur 50 points, la personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la *Clé de correction : Lecture*.

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau du présent document (page 4).
- Visionner le document audiovisuel *À qui appartient le temps?* relié à cette partie du test (se référer au disque DVD reçu avec les documents du test).
- Lire tous les textes du document intitulé *Cahier de préparation*.
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches, la répartition des points, les remarques et les pistes à suivre.
- Étudier la *Grille d'évaluation qualitative* qui présente les éléments relatifs aux trois niveaux de réflexion.

Pendant la correction

- Pour évaluer la réponse de l'élève, la personne correctrice doit tenir compte des éléments recherchés sous les niveaux de réflexion dans la *Grille d'évaluation qualitative*.
- La personne correctrice doit transcrire la note accordée (3, 2, 1 ou 0) sur la feuille de notation.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit relire la tâche, la répartition des points, les pistes à suivre, les modèles de réponses d'élèves, la *Grille d'évaluation qualitative* et, s'il y a lieu, les remarques. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

Cas particuliers relevés durant la correction

- **Pas de réponse** : Dans le cas d'un élève qui ne fournit pas de réponse, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse illisible** : Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- **Réponse incompréhensible** : Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.

- **Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire.
- **Sources non indiquées :** Lorsque l'élève n'indique pas d'où provient un emprunt, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Résultats d'apprentissage

Communication orale – L'écoute, 12 ^e année		
Résultat d'apprentissage général	Résultats d'apprentissage spécifiques	Indicateurs de performance correspondant à la norme
CO3 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux divers, y compris des produits médiatiques, pour répondre à ses besoins d'information .	A L'élève sera capable de discuter de la qualité de l'information : bien-fondé, pertinence, cohérence, impartialité, véracité, sources. B L'élève sera capable de réagir de façon critique aux valeurs et aux points de vue présentés dans le discours. C L'élève sera capable de discuter de l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente.	1. L'élève dégage les éléments qui constituent la qualité des informations, les valeurs et les points de vue présentés dans le discours, l'image que l'interlocuteur donne de lui-même ou de l'organisme qu'il représente, et l'intention de communication. 2. L'élève porte un jugement sur les éléments dégagés, le justifie en s'appuyant sur les indices tirés du discours et en établissant des liens cohérents et logiques entre les éléments retenus. 3. L'élève confirme ou nuance son jugement, s'il y a lieu, sous la forme d'une conclusion.
	D L'élève sera capable de discuter du rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société.	1. L'élève présente un point de vue sur le rôle des médias et de la technologie de l'information dans la société et le défend par des arguments cohérents, logiques et pertinents.

Tâches et pistes à suivre

À qui appartient le temps?

1. Quelle image des bénévoles se dégage de ce document audiovisuel?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

CO3-C-1

3 points

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une explication perspicace de l'image des bénévoles dégagee dans le document audiovisuel, appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

Attribuer **2 points** pour une explication adéquate de l'image des bénévoles dégagee dans le document audiovisuel, appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

Attribuer **1 point** pour une explication rudimentaire de l'image des bénévoles dégagee dans le document audiovisuel, appuyée sur certains éléments du document audiovisuel.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

Pistes à suivre

Le documentaire *À qui appartient le temps?* nous invite à réfléchir à l'importance du bénévolat dans la société. Afin de comprendre l'ampleur de leur rôle et d'apprécier la portée de leurs gestes, tout au long de l'émission, nous entendons des témoignages positifs de bénévoles, et aussi de responsables d'organismes qui dépendent surtout des bénévoles et de leur bonne volonté. Des témoignages qui font ressortir la *bienfaisance* et le *dévouement* dont font preuve les bénévoles, mais aussi des déclarations qui démontrent l'apport indispensable de ces gens tant convoités.

- **Les images que l'on nous présente nous donnent premièrement l'occasion de voir des bénévoles œuvrer avec enthousiasme dans leur communauté. Nous avons l'occasion d'entendre les bénévoles, et ceux qui les sollicitent, louer le don de soi. On nous peint alors le portrait d'un groupe se montrant *bienfaisant, altruiste, généreux, solidaire, humaniste, charitable, authentique et fier*.**
 - Les bénévoles le disent haut et fort, l'important pour eux, c'est de faire une différence. C'est ce que souligne une employée de Molson après une journée de travail à l'extérieur : « Est-ce qu'on est content de notre journée? Faire une différence! Cheers! »
 - En choisissant de donner tant de son temps à un événement qui l'anime, Lucie Beauregard y prend un certain bonheur : « Les heures de bénévolat que j'investis dans le Mondial, si je chiffre tout ça, c'est trois mois par année, complet. Je prends mes vacances au Mondial, parce que j'y retrouve vraiment du plaisir. J'ai l'impression que je vis un dépaysement, comme si je prends un billet d'avion puis j'arrive dans un pays. »

- Jean-Robert Gagnon, bénévole pour l'Ambulance Saint-Jean et responsable de ses 2 500 volontaires au Québec, valorise le don de soi : « Le plaisir que j'en tire c'est de travailler avec ces gens-là qui donnent aussi généreusement de leur temps. J'ai grandi dans cette culture, étant moi-même un ancien membre des Forces canadiennes, alors, on nous a appris à donner en retour. »
- La narratrice souligne les contributions de grandes entreprises et de leurs employés : « Les grandes entreprises privées se sont découvert une conscience sociale. Prenez la chaîne Home Depot qui fournit des matériaux et qui organise des corvées pour réaliser des projets communautaires. Aujourd'hui, une centaine d'employés en congé donnent leur temps pour construire un terrain de jeu dans une cour d'école de Pointe-Claire. »
- Les employés de Home Depot témoignent des mérites de l'initiative de leur employeur et soulignent leur satisfaction quant à l'implication des travailleurs : « Les gens viennent sur leur propre temps. C'est ça qui est formidable, de voir la quantité de personnes qui s'impliquent dans un événement comme celui aujourd'hui et c'est à chaque fois la même chose. »
- « Home Depot Canada, l'an dernier, a chapeauté, je vous dirais, 300 projets et nous avons investi 60 000 heures de bénévolat à l'intérieur de ces projets-là » (employé bénévole de Home Depot).
- Il en va de même pour les employés de la compagnie Molson, à qui on donne la chance de s'engager auprès de la communauté : « Je me sens fier travailler pour Molson dans ce temps-là. Non seulement c'est une belle image, mais en quelque part mes valeurs prennent un peu le dessus et si on est capable de redonner, c'est très important » (employé bénévole de Molson).
- « Les employés ont émis le souhait de faire du bénévolat si l'entreprise leur donnait du temps pour le faire. Alors, c'est ce qu'on a fait. On a donné un programme de bénévolat où les équipes de dix employés Molson et plus peuvent contribuer à réaliser un projet de bénévolat dans la communauté » (Monique Despaties, responsable des relations communautaires et des dons corporatifs chez Molson).
- « Dans un petit jardin du centre-ville de Montréal, l'heure est à la fête pour une cinquantaine de personnes handicapées. Costumes rigolos, épluchette de blé d'Inde et BBQ. C'est le party pirate du Centre d'intégration à la vie active, le CIVA, un organisme de charité. Un rayon de soleil gracieuseté de bénévoles qui ont le cœur sur la main » (narratrice).
- Issue du milieu des affaires, Hélène Jacques choisit de donner de son temps à des petites entreprises : « Moi, je trouve que c'est une satisfaction de sentir qu'on apporte de l'aide aux gens du conseil, moi je trouve que c'est gratifiant de venir ici... »
- Hélène Jacques ressent aussi du contentement en faisant du bénévolat : « Au niveau personnel, moi je trouve une satisfaction de sentir qu'on apporte de l'aide aux gens du conseil, mais en même temps d'apprendre d'eux autres. Je pense que ça va dans les deux sens. Moi, je trouve que c'est gratifiant de venir ici. »

- **Le documentaire nous présente plusieurs témoignages de responsables d'événements, dont l'existence dépend en grande partie de l'implication de bénévoles. Tous les intervenants s'entendent : les bénévoles sont essentiels. Sans leur soutien, de nombreux événements sportifs et culturels tomberaient à l'eau. On dégage donc l'image d'un groupe *indispensable* à l'épanouissement d'une communauté.**
 - L'animatrice, Mireille Deyglun, voit les bénévoles comme étant indispensables pour nos communautés : « Pourtant le bénévolat fait rouler une bonne partie de notre économie. Cela représente deux milliards d'heures de travail par année, soit un million d'emplois à temps plein. Sans bénévolat, adieu festivals de musique, tournois de soccer et soupes populaires. »
 - La narratrice souligne aussi l'importance accordée aux bénévoles afin d'assurer l'existence de plusieurs événements : « Il est 8 h du matin, et 15 000 coureurs attendent le départ du Marathon de Montréal. Tout au long du parcours, 2000 personnes sacrifient leur samedi pour que le marathon soit un succès. Ce sont les bénévoles. Ils ne seront pas couverts de gloire à la fin de la course, mais ni les coureurs ni les spectateurs ne pourraient s'en passer. »
 - « Au Canada, des centaines d'événements sportifs ou socioculturels dépendent entièrement de la générosité des bénévoles pour survivre. À Drummondville, le Mondial des cultures présente son 28^e festival de danse folklorique. Ici aussi, on compte sur la générosité de 2000 bénévoles qui mènent le bal, et ils sont partout, dans la cuisine, à la buanderie et sur le terrain. Les bénévoles sont même commanditaires officiels du festival » (narratrice).
 - « Croyez-le ou non, le total des heures de bénévolat au Québec représente plus de 115 000 emplois rémunérés. Les organismes comme le Marathon de Montréal fermeraient boutique s'ils devaient payer leurs 2000 bénévoles » (narratrice).
 - Bernard Arsenault confirme justement l'importance des bénévoles : « S'il n'y avait pas de bénévoles, ou s'il n'y avait pas de bénévolat au marathon, il n'y en aurait pas de marathon. Ça ne serait pas possible de le présenter. Et ça, c'est autant au niveau de tous les événements sportifs. »
 - « Je pense que les bénévoles sont vraiment une force culturelle dans tous les festivals. S'ils n'étaient pas là, les événements ne seraient pas là non plus » (Lucie Beauregard).
- **Le documentaire nous informe aussi de l'ampleur que peut prendre le choix d'être bénévole. De ce fait, pour certains bénévoles, on nous présente un groupe de gens qui reconnaissent non seulement l'importance du don de soi, mais qui consacrent aussi énormément de temps et d'énergie aux organismes et aux causes qui dépendent de l'implication de ces derniers. On pourrait ainsi dire qu'on nous projette l'image d'un groupe *dévoué, engagé, responsable, fidèle*, mais aussi très *occupé*.**
 - Bernard Arsenault soutient qu'obtenir de l'aide des bénévoles aujourd'hui n'est plus aussi facile qu'autrefois : « Aujourd'hui, donner un cinq dollars, tout le monde peut le faire. Donner une heure de son temps, beaucoup plus difficile. »
 - L'animatrice, Mireille Deyglun, est du même avis que Bernard Arsenault : « Nous vivons à une époque où il est beaucoup plus facile de donner un billet de 20 dollars que de donner une heure de son précieux temps. Pourtant le bénévolat fait rouler une bonne partie de notre économie. »

- La narratrice vante les mérites des bénévoles en valorisant leur engagement soutenu. C'en est notamment le cas avec Lucie Beauregard, une bénévole de longue date : « La doyenne des bénévoles, Lucie Beauregard, se donne corps et âme depuis 28 ans. Dans la vraie vie, elle a un travail à temps plein, mais elle trouve toujours du temps pour le Mondial des cultures. »
- En choisissant de donner tant de son temps à un événement qui l'anime, Lucie Beauregard y prend un certain bonheur : « Les heures de bénévolat que j'investis dans le Mondial, si je chiffre tout ça, c'est trois mois par année, complet. Je prends mes vacances au Mondial, parce que j'y retrouve vraiment du plaisir. »
- La narratrice souligne aussi l'engagement soutenu dont doivent faire preuve les bénévoles pour l'Ambulance Saint-Jean : « Pour devenir premier répondant à l'Ambulance Saint-Jean, il faut s'investir. Un cours de 45 heures, en plus des examens théoriques et pratiques. Tout ça pour faire du bénévolat. »
- « Un bénévole d'Ambulance Saint-Jean qui s'engage comme bénévole va fournir un minimum de 100 heures par année, et puis il n'est pas rare qu'on a des gens qui dépassent 7, 800 heures » (Jean-Robert Gagnon).
- « De plus en plus, les cadres de grandes entreprises se portent volontaires pour aider les petits entrepreneurs. C'est le cas d'Hélène Jacques, vice-présidente aux initiatives stratégiques à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Malgré son horaire chargé, cette gestionnaire trouve le temps de faire du bénévolat après les heures de bureau » (narratrice).
- Hélène Jacques souligne notamment l'importance du don de soi au sein de notre communauté : « Premièrement, je pense qu'on a une certaine responsabilité, tout le monde, sociale, de s'impliquer et de redonner... »
- Denis Nantel, président du Réseau d'action bénévole du Québec, résume à sa façon la clé à l'épanouissement d'une société : « Je pense que toute avancée qu'on a vécue au Québec est due à l'implication et l'engagement de femmes et d'hommes qui se sont donnés pour faire avancer les causes, faire avancer nos façons de faire, pour faire évoluer qui nous sommes actuellement. »

À qui appartient le temps?

2. Quelle valeur véhiculée par Jean-Robert Gagnon, responsable des bénévoles de l’Ambulance Saint-Jean, influence son point de vue en ce qui concerne le bénévolat?
- Expliquez le lien entre cette valeur et le point de vue exprimé par Jean-Robert Gagnon en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une explication perspicace faisant le lien entre une valeur et le point de vue de Jean-Robert Gagnon à l’égard du bénévolat, appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

Attribuer **2 points** pour une explication adéquate faisant le lien entre une valeur et le point de vue de Jean-Robert Gagnon à l’égard du bénévolat, appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel.

Attribuer **1 point** pour une explication rudimentaire faisant le lien entre une valeur et le point de vue de Jean-Robert Gagnon à l’égard du bénévolat, appuyée sur certains éléments du document audiovisuel.

N’attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUE

→ Une réponse qui n’explique pas le lien entre la valeur et le point de vue exprimé par Jean-Robert Gagnon peut mériter un maximum de 2 points.

Pistes à suivre

- Jean-Robert Gagnon valorise **la générosité, le don de soi, le sens communautaire**.
 - Étant un ancien membre des Forces canadiennes, ces valeurs lui ont été inculquées. On lui a enseigné à redonner à la communauté. Il croit donc en l’importance de donner généreusement de son temps. Il avoue que le plaisir qu’il tire de ses actions bénévoles, c’est de « travailler avec ces gens-là qui donnent aussi généreusement de leur temps ».
 - Pour lui, il semble tout à fait normal qu’un ambulancier Saint-Jean ait à fournir un minimum de 100 heures par année à l’organisme, même que certains consacrent jusqu’à 800 heures par année. Le don de soi, pour Jean-Robert Gagnon, n’a donc pas de bornes.
- Ces valeurs influencent alors son point de vue à l’égard du bénévolat et de l’état actuel du bénévolat. Parce que Jean-Robert a grandi dans cette culture du don de soi, il évalue la présente génération en la comparant à la sienne, et à son vécu. **Jean-Robert Gagnon croit que la génération actuelle ne possède pas ces valeurs, particulièrement, qu’elle ne possède pas le sens communautaire**. Son raisonnement repose sur le fait qu’il observe qu’il est « de plus en plus difficile de recruter des bénévoles ».

Selon lui,

- « ... la génération actuelle nous porte à croire que la tendance va être à la baisse », c'est-à-dire, qu'il y aura de moins en moins de gens qui voudront s'investir autant à l'Ambulance Saint-Jean, ou à tout autre organisme en besoin d'action bénévole.
- « On est à l'ère des enfants-rois qui sont plus axés sur leurs besoins et ont moins le sens communautaire que les générations passées. » Parce que cette génération est moins active dans l'action bénévole, Jean-Robert déduit qu'elle est plus égocentrique et a donc moins le sens communautaire que la génération précédente.
- « ... on espère qu'avec les efforts qu'on va déployer qu'on va arriver à renverser cette tendance-là dans les années futures. » Jean-Robert demeure optimiste et vrai à ses valeurs. Il est prêt à s'investir, à donner de lui-même pour encourager la présente génération à donner d'elle-même aussi et ainsi assurer que l'action bénévole demeure une force communautaire pour les générations à venir.

À qui appartient le temps?

3. Selon vous, à qui appartient le temps?

Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments pertinents du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

RÉPARTITION DES POINTS

Attribuer **3 points** pour une justification perspicace appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

Attribuer **2 points** pour une justification adéquate appuyée sur des éléments pertinents du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

Attribuer **1 point** pour une justification rudimentaire appuyée sur certains éléments du document audiovisuel et du *Cahier de préparation*.

N'attribuer **aucun point** si la réponse est erronée, insuffisante, hors sujet ou absente.

REMARQUES

→ Une réponse qui ne se réfère pas au *Cahier de préparation* peut mériter un maximum de 2 points.

→ Une réponse qui se réfère seulement au *Cahier de préparation* peut mériter un maximum de 1 point.

Pistes à suivre

Ce document audiovisuel pose la question : « À qui appartient le temps? » Alors qu'on pourrait instinctivement répondre que le temps appartient individuellement à chacun de nous et que nous pouvons en disposer comme nous le voulons, on pourrait aussi conclure que le temps appartient collectivement à tout le monde et que nous devons en conséquence le partager selon les besoins de tous!

• **Le temps appartient à chaque individu. On peut donc en faire ce qu'on veut. On peut le garder pour soi ou le donner aux autres. On peut l'investir pour se ressourcer soi-même ou l'offrir gratuitement et généreusement à autrui.**

- Si donner de votre temps vous procure du plaisir ou vous donne un sens d'accomplissement et de bien-être, allez-y!

◦ Pour Lucie Beaugard, être doyenne des bénévoles au festival le Mondial des cultures est une heureuse combinaison de loisirs et d'actions bénévoles :

– « Les heures de bénévolat que j'investis dans le Mondial, si je chiffre tout ça, c'est trois mois par année, complet. Je prends mes vacances au Mondial, parce que j'y retrouve vraiment du plaisir. J'ai l'impression que je vis un dépaysement, comme si je prends un billet d'avion puis j'arrive dans un pays » (*À qui appartient le temps?*).

◦ Pour Jean-Robert Gagnon, responsable des bénévoles de l'Ambulance Saint-Jean, le bénévolat est simplement une manière de vivre :

– « Le plaisir que j'en tire c'est de travailler avec ces gens-là qui donnent aussi généreusement de leur temps. J'ai grandi

dans cette culture, étant moi-même un ancien membre des Forces canadiennes, alors, on nous a appris à donner en retour » (*ibid.*).

- Pour Hélène Jacques, vice-présidente à la Caisse de dépôt et placement du Québec, le bénévolat d'affaires est gratifiant :
 - « Au niveau personnel, moi je trouve une satisfaction de sentir qu'on apporte de l'aide aux gens du conseil, mais en même temps d'apprendre d'eux autres. Je pense que ça va dans les deux sens. Moi, je trouve que c'est gratifiant de venir ici » (*ibid.*).
- Pour les gens qui veulent faire le tourisme humanitaire, le volontourisme est une occasion d'aider, de faire une différence dans le monde, tout en voyageant. On est prêt à non seulement donner de son temps, mais à donner de son temps de vacances.
 - « De plus en plus de particuliers donnent de leur temps de vacances pour faire du volontariat : c'est le tourisme humanitaire, ou "volontourisme" » (« Tourisme humanitaire : la vraie fausse pitié », § 1).
 - Pour eux, « ... c'est inoubliable. Ça rapproche et ça soulage » (*ibid.*, § 1).
 - De plus, on est prêt à payer pour faire ce bénévolat humanitaire. Isabelle Hachey en témoigne : « J'ai versé 2215 \$ à Projects Abroad pour vivre une "expérience extrêmement gratifiante" de deux semaines au Cambodge. Le logement et la nourriture [...] sont compris dans le forfait, mais pas le billet d'avion, qui m'a coûté 1600 \$ supplémentaires » (« Le business du volontourisme : l'humanitaire imaginaire », § 5).
- Plusieurs avouent que le bénévolat leur donne un bon sentiment ou leur est avantageux.
 - C'est le cas de Karen Thomas, patrouilleuse au Mama Bear Clan à Winnipeg : « Je marche parce que ça me procure un sentiment de bien-être... » (« Le Mama Bear Clan descend dans les rues du North End », § 3).
 - C'est aussi le cas de Catherine Hébert, qui a fait du travail humanitaire au Costa Rica. Elle y voit des bénéfices personnels, tels que découvrir une nouvelle culture, apprendre une nouvelle langue, développer sa capacité d'adaptation (« Le bénévolat communautaire et humanitaire », § 4).
- Donner de son temps n'est pas obligatoire. On peut le faire ou non. Plusieurs choisissent de ne pas le faire. On peut plutôt choisir d'investir en soi-même.
 - Comme Mireille Deyglun l'indique dans la présentation du document audiovisuel :
 - seulement « ... une personne sur trois donne gratuitement son temps à une bonne cause » (*À qui appartient le temps?*);
 - « Le bénévolat c'est quelque chose qu'on fait ou qu'on ne fait pas » (*ibid.*).
 - Comme le témoignent certains étudiants universitaires, le bénévolat n'est pas nécessairement une activité qui intéresse tout le monde et encore faut-il avoir le temps à s'y consacrer.
 - Selon Hayden Forrester, étudiant à l'Université de Saint-Boniface, « Honnêtement, je reconnais que c'est important,

mais mon horaire est bien trop chargé en ce moment. Entre l'école, le travail et les sports, c'est juste trop difficile » (« Des étudiants de l'USB se disent "trop occupés" pour le bénévolat », § 3).

- Au lieu de donner de son temps, on peut donner de l'argent. On dit que c'est plus facile que de donner une heure de son temps, mais avouons-le : les organismes de bienfaisance ont aussi besoin de l'argent pour fonctionner.
 - Comme Mireille Deyglun l'indique dans la présentation du document audiovisuel :
 - « Nous vivons à une époque où il est beaucoup plus facile de donner un billet de 20 dollars que de donner une heure de son précieux temps » (*À qui appartient le temps?*).
 - Le bénévolat n'est peut-être pas fait pour tout le monde, comme le témoigne Mousse. Un don d'argent est alors une autre façon de donner, tout aussi valable :
 - « Je donne à toutes les collectes, banques alimentaires, Restos du cœur, ainsi qu'à MSF depuis douze ans. J'aimerais m'engager plus, mais je suis une "hyper". Hypertimide, hyperanxieuse, hyperémotive » (« L'altruisme, c'est pas si facile », § 3).
- **Le temps appartient à tout le monde. On doit alors partager son temps. La société en dépend. En tant qu'humains, on doit démontrer de l'humanisme. C'est simplement la chose humaine à faire.**
 - Notre société ne peut pas fonctionner sans l'action bénévole. Le don de soi, le don en temps et d'énergie sont essentiels. Sans ceux-ci, notre société s'effriterait.
 - Comme on le dit dans la présentation du document audiovisuel, sans l'action bénévole, nombre d'activités, d'organismes et d'événements ne pourraient exister. La contribution de l'action bénévole tant au niveau humain qu'économique est importante.
 - « Pourtant le bénévolat fait rouler une bonne partie de notre économie. Cela représente deux milliards d'heures de travail par année, soit un million d'emplois à temps plein. Sans bénévolat, adieu festivals de musique, tournois de soccer et soupes populaires » (*À qui appartient le temps?*).
 - Le Marathon de Montréal ne pourrait pas exister sans ses 2000 bénévoles.
 - Comme le dit Bernard Arsenault, fondateur du Marathon de Montréal, « J'ai pas fait le calcul, mais disons qu'on leur donnerait un salaire peut-être moyen, d'environ [...] 100 \$ par jour, multipliez ça par 2000, ça vous donne la facture que ça coûterait pour les bénévoles. Voilà! » (*ibid.*)
 - Le Mondial des cultures, de son côté, dépend aussi de la générosité de 2000 bénévoles.
 - Lucie Beauregard, doyenne des bénévoles au Mondial, avoue que si les bénévoles n'étaient pas là, « les événements ne seraient pas là non plus » (*ibid.*).

- C'est aussi grâce à la générosité des bénévoles que le Centre d'intégration à la vie active puisse offrir une fête BBQ costumée pour des personnes handicapées. Il serait impossible de même penser organiser une sortie comme celle-ci sans la générosité des bénévoles « qui ont le cœur sur la main » (*ibid.*).
- En raison du manque de bénévoles particulièrement au Québec, Denis Nantel, président du Réseau d'action bénévole du Québec, va même jusqu'à dire :
 - « ... il est important pour nous de créer des liens et de tisser une société davantage axée sur l'entraide » (*ibid.*).
- Le retraité, Gaétan Couture, fait le rappel suivant :
 - « Dans notre société, on fait souvent appel à des bénévoles pour organiser des activités, diriger des associations et réaliser des événements. Cela n'est pas un phénomène nouveau, mais il est de moins en moins rare que des organisations reposent complètement sur le bénévolat, même si elles jouent un rôle quasi essentiel » (« Payer pour faire du bénévolat », § 1);
 - « Des bases de notre société reposent souvent sur le bénévolat pour soutenir leur développement. Pensons aux sports et aux loisirs pour nos jeunes, ainsi qu'aux soins offerts à nos aînés, qui sont souvent appuyés – lorsque ce n'est pas totalement mis sur pied – par des bénévoles » (*ibid.*, § 2).
- Donner de son temps est une responsabilité humaine. Nous bénéficions tous, à un moment ou à un autre, du bénévolat. Si nous avons pu profiter d'un festival, nous avons pu le faire grâce aux bénévoles. Si nous avons joué des sports communautaires ou scolaires, nous avons encore pu le faire grâce à des bénévoles. Il va donc de soi qu'on redonne à notre communauté, à ceux qui nous ont donné. Il est humain aussi de donner notre temps pour aider ceux dans le besoin.
 - C'est le cas de Jean-Robert Gagnon, responsable des bénévoles de l'Ambulance Saint-Jean. Pour lui, il est tout à fait normal de donner de son temps, et ne pas le faire équivaut à de l'égoïsme.
 - « Le plaisir que j'en tire c'est de travailler avec ces gens-là qui donnent aussi généreusement de leur temps. J'ai grandi dans cette culture, étant moi-même un ancien membre des Forces canadiennes, alors, on nous a appris à donner en retour » (*À qui appartient le temps?*).
 - « Pour être bien franc avec vous, la génération actuelle nous porte à croire que la tendance va être à la baisse. On est à l'ère des enfants-rois qui sont plus axés sur leurs besoins et ont moins le sens communautaire que les générations passées » (*ibid.*).
 - Pour Hélène Jacques, vice-présidente à la Caisse de dépôt et placement du Québec, le bénévolat d'affaires est une responsabilité sociale.
 - « Premièrement, je pense qu'on a une certaine responsabilité, tout le monde, sociale, de s'impliquer et de redonner... » (*ibid.*), et c'est ce qu'elle fait malgré son horaire chargé de gestionnaire.

- C'est le cas aussi des grandes entreprises qui, comme le dit la narratrice, « se sont découvert une conscience sociale ». C'est le cas de Home Depot et de Molson.
 - Home Depot a organisé et fourni les matériaux pour réaliser 300 projets dans une année grâce à 60 000 heures de bénévolat offertes par leurs employés (*ibid.*).
 - De leur côté, les employés de Molson ont droit à une journée par année pour contribuer à un projet communautaire, à l'intérieur de leurs heures de travail. Les employés se disent fiers de travailler pour Molson et valorisent l'importance de redonner à la communauté (*ibid.*).
 - Pour Monique Despaties, responsable des relations communautaires et des dons corporatifs chez Molson, les besoins de la société sont trop grands pour que les entreprises ne contribuent pas : « Je pense que dans le contexte où nous vivons, la situation économique étant, de plus en plus difficile, les besoins étant de plus en plus grands, je pense que c'est important pour les grandes entreprises d'emboîter le pas » (*ibid.*).
- C'est aussi le cas des proches aidants. Malgré ce que cela leur coûte, en temps, en énergie, en santé, ceux-ci donnent d'eux-mêmes pour le plus grand bien de leurs proches. Ils ne se verraient pas faire autrement. Comme en témoigne Martin, 45 ans, qui a pris soin de sa maman âgée pour un bon nombre d'années, veillant à tous ses besoins.
 - « Ça n'a pas été facile, admet Martin. Mais l'idée que ma mère passe le restant de ses jours dans un CHSLD était tout simplement inconcevable. Je n'ai pas de regrets, au contraire. Toutes ces années nous ont permis de vivre des moments privilégiés, très forts... » (« Proches aidants, proches du gouffre », § 2).
 - Martin explique pourquoi il était serein lorsque sa maman est décédée : « Je pense que c'est parce que je savais au fond de moi que j'avais tout fait, tout donné, pour qu'elle vive le mieux possible » (*ibid.*, § 2).
- Pour Delphine Chedorge, ancienne chef de mission pour Médecins Sans Frontières, l'humanitaire est au cœur de son engagement.
 - « J'ai toujours été animée par la nécessité de m'occuper des gens, surtout des personnes fragiles » (« L'humanitaire n'est pas fait pour tout le monde », § 1).

Grille d'évaluation qualitative

	Réponse perspicace 3 points	Réponse adéquate 2 points	Réponse rudimentaire 1 point	Réponse insuffisante Aucun point
Tâche explicative	<p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p>	<p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p>	<p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication simpliste, ambiguë</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p>	<p>Absence de compréhension de la tâche</p> <p>Références, citations non pertinentes ou sans explication</p> <p>Document mal interprété</p>
Tâche critique	<p>Compréhension approfondie</p> <p>Explication réfléchie</p> <p>Justification réfléchie</p> <p>Arguments convaincants, révélateurs</p> <p>Références à des éléments judicieusement choisis</p> <p>Texte cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions, synthèses ou solutions révélatrices d'une compréhension approfondie</p>	<p>Compréhension convenable</p> <p>Explication correcte</p> <p>Justification appropriée</p> <p>Arguments convenables</p> <p>Références à des éléments appropriés</p> <p>Texte généralement cohérent¹ et clair²</p> <p>Conclusions, déductions ou solutions convenables</p>	<p>Compréhension superficielle</p> <p>Explication ambiguë</p> <p>Justification simpliste</p> <p>Arguments faibles, affirmations gratuites</p> <p>Référence à des éléments peu pertinents</p> <p>Texte décousu, vague, ambigu, répétitif</p> <p>Généralités³, répétitions des idées</p>	<p>Arguments erronés, hors sujet</p>
	Tâche critique exigeant des références à d'autres documents du test ⁴			
	Référence à des éléments judicieusement choisis provenant d'un autre document du test	Référence à des éléments appropriés provenant d'un autre document du test	Référence à des éléments peu pertinents provenant d'un autre document du test	

1. ordonné, logique, harmonieux; rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles
2. précis, facile à comprendre, n'exigeant aucune interprétation
3. qui n'informent pas sur le sujet abordé
4. textes du *Cahier de préparation* ou document audiovisuel